

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	15
Date de convocation		
7 mars 2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de LOMBEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Bernard ANÉ, Corinne GOMEZ, Jo ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Vanessa BUSQUET à *Chantal VEGA*, Michaël BOUTINES à *Jean-Pierre DESPAX*.

Absente : Martine RUIZ TAUSTE

Secrétaire de séance : Eric DAUBRIAC

Délibération n°2025-04

Objet : Affectation des résultats de 2024 sur 2025-budget annexe photovoltaïque

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget annexe photovoltaïque,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Annexe photovoltaïque du résultat	Affectation
Déficit d'exploitation	231,00
Déficit global	231,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	
(solde 2024)	11 150,00€
Reste à réaliser en investissement	
Dépenses	0
Recettes	0
Solde	0
AFFECTATION du RESULTAT	
Besoin de financement (solde Invt + R à R)	
Affectation	

Le Maire, Jean-Pierre COT

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	